

REFERENTIELS

CQP Technicien vitrage

Un référentiel d'activités et de compétences professionnelles :

Il décrit les activités, blocs de compétences (BC). Il est constitué en miroir de la fiche de qualification du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA).

Un référentiel d'évaluation :

Un document unique concernant les règles générales d'accès à la certification, validé par les partenaires sociaux de la branche, est associé à ce référentiel.

En complément, un référentiel d'évaluation décrit les conditions de certification de ce CQP.

Il précise les critères et les modalités d'évaluation par bloc de compétences.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<i>Dans le cadre de l'organisation de l'activité vitrage, l'opérateur vitrage confirmé réalise les activités suivantes :</i> -Agencement et équipement du véhicule-poste de travail pour l'intervention en mobile -Gestion des paramètres de travail en extérieur -Sécurisation du périmètre de travail -Gestion des déchets -Report de rendez-vous -Organisation, sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, de sa journée de travail	Préparer et gérer son intervention en extérieur	Une étude de cas/questionnaire permettant d'évaluer la capacité du candidat à organiser l'activité vitrage	- L'agencement et les équipements choisis du véhicule poste de travail sont conforme pour l'intervention en mobile - La gestion des déchets est respectée - L'organisation de la journée de travail est correcte
	Organiser son intervention		
<i>Dans le cadre de l'intervention complexe de remplacement de vitrage, l'opérateur</i>	Remplacer un vitrage inamovible	Une mise en situation professionnelle portant sur la dépose et repose d'un pare-brise sur la base d'une grille	- La pose du vitrage est conforme aux exigences (qualité, rapidité)

<p><i>vitrage confirmé effectuée les activités suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'ensemble des interventions courantes de remplacement de vitrages telles que la dépose et pose de pare-brise à joint ou collés, le démontage et remontage de vitres latérales /lunettes arrière, toit panoramique, et autres vitrages, la réparation de pare-brise, le démontage / remontage / réglage des optiques de phares et le cas échéant leur rénovation, ainsi que le gravage de vitrages, la pose de protection de dépannage, le nettoyage des bris de verre dans le véhicule en toute autonomie en centre et en extérieur. - Utilisation de la documentation technique. - Agencement et entretien du poste de travail, de l'outillage et des équipements. - Application des procédures qualité et sécurité des personnes et des biens, en vigueur dans l'entreprise. - Opérations courantes et complexes de dépose et repose d'équipement électronique de sécurité et de confort liés au vitrage. - Utilisation d'outil de diagnostic pour la remise en conformité des équipements de confort liés au vitrage. - Utilisation d'outil de diagnostic pour la remise en conformité des équipements de sécurité liés au vitrage sous l'autorité du responsable. 	<p>Remplacer un vitrage amovible</p> <hr/> <p>Déposer, reposer et paramétrer les équipements liés au vitrage</p>	<p>d'évaluation fournie par les services de l'ANFA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions d'hygiène et de sécurité sont respectées - L'organisation du poste est correcte - Les équipements liés au vitrage sont correctement paramétrés
--	--	--	---

<p><i>Dans le cadre de la réparation de vitrage, l'opérateur vitrage confirmé effectue les activités suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'ensemble des interventions courantes de réparation de vitrages telles que la dépose et pose de pare-brise à joint ou collés, le démontage et remontage de vitres latérales / lunettes arrière, toit panoramique, et autres vitrages, la réparation de pare-brise, le démontage /remontage / réglage des optiques de phares et le cas échéant leur rénovation, ainsi que le gravage de vitrages, la pose de protection de dépannage, le nettoyage des bris de verre dans le véhicule en toute autonomie en centre et en extérieur - Utilisation de la documentation technique - Agencement et entretien du poste de travail, de l'outillage et des équipements - Application des procédures qualité et sécurité des personnes et des biens, en vigueur dans l'entreprise 	Identifier la réparabilité du vitrage	<ul style="list-style-type: none"> - Une mise en situation professionnelle portant sur la réparation d'un pare-brise sur la base d'une grille d'évaluation fournie par les services de l'ANFA. - Complétée d'un QCM portant sur les critères de réparabilité d'un vitrage sur la base d'un sujet modèle fourni par l'ANFA. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de la faisabilité de la réparation est correcte - La réparation opérée est conforme aux critères qualité de l'entreprise - L'organisation du poste de travail est correcte - Les conditions d'hygiène, de sécurité et environnementales sont respectées
	Réparer le vitrage		
<p><i>Dans le cadre de l'accueil et la gestion de la relation client vitrage, l'opérateur vitrage confirmé assure les activités suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et conseil de la clientèle en entreprise et chez le client - Établissement de tous documents utiles - Vente additionnelle en lien avec l'intervention 	Accueillir le client pour une intervention sur un vitrage	<p>Une mise en situation professionnelle portant sur un jeu de rôle d'accueil client en amont et/ou aval de la mise en situation sur la réparation et/ou le remplacement de vitrage en centre ou en mobile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité de l'accueil du client est correcte - L'information est adaptée à la demande client - Un produit complémentaire à la vente est proposé au client - La gestion des consommables et des stocks est correcte
	Proposer une vente additionnelle à l'intervention vitrage		

<ul style="list-style-type: none"> - Établissement de devis, d'ordre de réparation - Émission de la facturation - Le cas échéant, encaissement pour les interventions en mobile - Participation en soutien à la gestion des stocks 	<p>Établir un devis, un ordre de réparation, émettre une facture et procéder à l'encaissement avec le client</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le devis et/ou l'OR sont correctement établis - La procédure d'encaissement est respectée
	<p>Gérer les consommables et les stocks en lien avec son intervention</p>		

Le CQP est délivré par un jury paritaire composé d'un représentant patronal, d'un représentant salarié et d'un formateur n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation du candidat.

Le jury reçoit tous les candidats dès lors qu'ils ont été évalués sur l'ensemble des blocs de compétences constituant le CQP, et qu'ils ont acquis l'ensemble de ces blocs. L'entretien de narration d'activité devant le jury porte sur l'appréciation des compétences clés du CQP.